

ABOEN AILLEUX AMBIERLE AMIONS ANDRÉZIEUX BOUTHÉON APINAC ARCINGES ARCON ARTHUN  
EN FOREZ BELLE ROCHE BELMONT DE LA LOIRE BESSEY BOEN BOISSET LES MONTROND BOISSET  
BOYER BRIENNON BULLY BURDIGNES BUSSIERES BUSSY ALBIEUX CALOIRE CELLIEU CERVIERES CEZAY  
LE COMTAL CHALMAZEL CHAMBÉON CHAMBLES CHAMBŒUF CHAMPDIEU CHAMPOLY CHANDON  
CHATELNEUF CHATELUX CHAUSSETTERRE CHAVANAY CHAZELLES SUR LAVIEU CHAZELLES SUR LYON  
CHIRASSIMONT CHUYER CIVENS CLEPPÉ COLOMBIER COMBRE COMMELLE VERNAY CORDELLE  
CREMEAUX CROIZET SUR GAND CUINZIER CUZIEU DANCÉ DARGOIRE DÉBATS RIVIERE D'ORPRA  
SAINT PAUL ESSERTINES EN CHATELNEUF ESSERTINES EN DONZY ESTIVAREILLES FARNAY FEURS FIRMINY  
GRAMMOND GRÉZIEUX LE FROMENTAL GRÉZOLLES GUMIERES JARNOSSE JAS JEANSAGNIERE JONZIEUX  
ROCHEFORT L'HORME LA BÉNISON DIEU LA CHAPELLE EN LAFAYE LA CHAPELLE VILLARS LA COTE EN  
CROIX LA GRESLE LA PACAUDIERE LA RICAMARIE LA TALAUDIÈRE LA TERRASSE SUR DORLAY LA  
VALLA EN GIER LA VALLA SUR ROCHEFORT LA VERSANNE LAVIEU LAY LE BESSAT LE CERGNE LE  
LEIGNEUX LENTIGNY LÉRIGNEUX LES NOES LES SALLES LÉZIGNEUX LORETTE LUPÉ LURÉ  
HAUTE RIVE MAIZILLY MALLEVAL MARCENOD MARCILLY LE CHATEL MARCLOPT MARCOUX  
MAROLS MARS MERLE-LEIGNEC MIZÉRIEUX MONTAGNY MONTARCHER MONTBRISON MONTCHAL  
EN FOREZ NANDAX NEAUX NÉRONDE NERVIEUX NEULISE NOAILLY NOIRÉTABLE NOLLIEUX NOTRE  
PANISSIÈRES PARIGNY PAVEZIN PÉLUSSIN PÉRIGNEUX PERREUX PINAY PLANFOY POMMIERS EN  
POUILLY LES NONAINS POUILLY SOUS CHARLIEU PRADINES PRALONG PRÉCIEUX RÉGNY RENAISSON  
ROCHE EN FOREZ ROCHE LA MOLIERE ROISEY ROZIER COTES D'AUREC ROZIER EN DONZY SAIL  
DONZY SALVIZINET SAUVAIN SAVIGNEUX SEVELINGES SOLEYMIEUX SORBIERS SOUTERNON ST  
ANDRÉ LE PUY ST APPOLINAIRE ST BARTHÉLEMY LESTRA ST BONNET DES QUARTS ST BONNET  
ST BONNET LES OULES ST CHAMOND ST CHRISTO EN JAREZ ST CYPRIEN ST CYR DE FAVIERES  
ST DENIS DE CABANNE ST DENIS SUR COISE ST DIDIER SUR ROCHEFORT ST ÉTIENNE LE MOLARD  
ST GENEST LERPT ST GENEST MALIFAUX ST GEORGES DE BAROILLE ST GEORGES EN COUZAN ST  
MONTAGNE ST GERMAIN LAVAL ST GERMAIN LESPINASSE ST HAON LE CHATEL ST HAON LE VIEUX ST  
ST HILAIRE SOUS CHARLIEU ST JEAN BONNEFONDS ST JEAN LA VETRE ST JEAN SOLEYMIEUX ST JEAN  
JOSEPH ST JULIEN D'ODDES ST JULIEN LA VETRE ST JULIEN MOLIN MOLETTE ST JUST EN BAS ST JUST  
ST RAMBERT ST LAURENT LA CONCHE ST LAURENT ROCHEFORT ST LÉGER SUR ROANNE ST MARCEL  
FÉLINES ST MARCELLIN EN FOREZ ST MARTIN D'ÉSTRÉAUX ST MARTIN LA PLAINE ST MARTIN LA SAUVETÉ  
LESTRA ST MAURICE EN GOURGOIS ST MÉDARD EN FOREZ ST MICHEL SUR RHONE ST NIZIER DE FORNAS ST  
CHARLIEU ST PAUL D'UZORE ST PAUL DE VÉZELIN ST PAUL EN CORNILLON ST PAUL EN JAREZ ST PIERRE DE BŒUF  
NOAILLE ST POLGUES ST PRIEST EN JAREZ ST PRIEST LA ROCHE ST PRIEST LA VETRE ST REGIS DU COIN ST RIRAND  
D'URFÉ ST ROMAIN EN JAREZ ST ROMAIN LA MOTTE ST ROMAIN LE PUY ST ROMAIN LES ATHEUX ST SAUVEUR EN  
SIXTE ST SYMPHORIEN DE LAY ST THOMAS LA GARDE ST THURIN ST VICTOR SUR RHINS ST VINCENT DE BOISSSET  
EN DONZY STE AGATHE LA BOUTERESSE STE COLOMBE SUR GAND STE CROIX EN JAREZ STE FOY ST SŪLPICE SURY LE  
TARENTEISE TARTARAS THÉLIS LA COMBE TRELINS UNIEUX URBISE USSON EN FOREZ VALEILLE VALFLEURY  
VEAUCHETTE VENDRANGES VÉRANNE VÉRIN VERRIERES EN FOREZ VILLARS VILLEMONTAIS VILLEREST VILLERS  
VIRICELLES VIRIGNEUX VIVANS YOGUY

AVEZIEUX BALBIGNY BARD BELLEGARDE  
ST PRIEST BONSON BOURG ARGENTAL  
CHAGNON CHALAIN D'UZORE CHALAIN  
CHANGY CHARLIEU CHATEAUNEUF  
CHENERILLES CHERIER CHEVRIÈRES  
COTTANCE COUTOUVRE CRAINTILLEUX  
DOIZIEUX ÉCOCHE ÉCOTAY L'OLME ÉPERCIEUX  
FONTANES FOURNEAUX FRAISSÉS GENILAC GRAIX  
JURÉ L'ÉTRAT L'HOPITAL LE GRAND L'HOPITAL SOUS  
COUZAN LA FOUILLOUSE LA GIMOND LA GRAND  
TOUR EN JAREZ LA TOURETTE LA TUILIERE LA  
CHAMBON FEUGEROLLES LE COTEAU LE CROZET  
LURIECQ MABLY MACHÉZAL MACLAS MAGNEUX  
MARGERIE CHANTAGRET MARINGES MARLHES  
MONTROND LES BAINS MONTVERDUN MORNAND  
DAME DE BOISSET OUCHES PALOGNEUX  
FOREZ PONCINS POUILLY LES FEURS  
RIORGES RIVAS RIVE DE GIER ROANNE  
LES BAINS SAIL SOUS COUZAN SALT EN  
ALBAN LES EAUX ST ANDRÉ D'APCHON ST  
LE CHATEAU ST BONNET LE COURREAU  
ST CYR DE VALORGES ST CYR LES VIGNES  
ST FORGEUX LESPINASSE ST GALMIER  
GEORGES HAUTE VILLE ST GERMAIN LA  
HÉAND ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE  
ST MAURICE SUR LOIRE ST JODARD ST  
EN CHEVALET ST JUST LA PENDUE ST  
D'URFÉ ST MARCEL DE  
ST MARTIN  
NIZIER SOUS  
ST PIERRE LA  
ST ROMAIN  
RUE ST  
AGATHE  
COMTAL  
VEAUCHE  
VIOLAY

# L'analyse

## comptable et financière

### Le patrimoine de la concession de la concession

Le patrimoine de la concession comprend :

- les réseaux Basse Tension (BT),
- les réseaux Moyenne Tension (MT),
- les organes de sécurité à partir des postes sources jusqu'aux compteurs individuels.

Ils sont répartis en 2 types d'ouvrages :

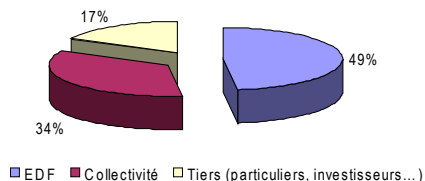
- les ouvrages localisés constitués essentiellement des réseaux MT, BT, des postes MT/BT identifiés et valorisés commune par commune,
- les ouvrages non localisés avec les transformateurs, les colonnes montantes, les branchements et compteurs, gérés globalement au niveau de la concession.

### Le renouvellement des ouvrages

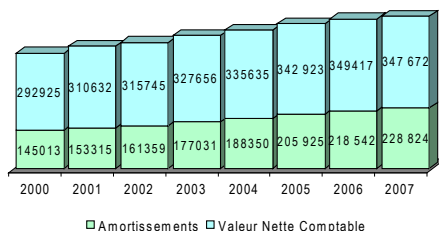
L'article 10 du cahier des charges confie au concessionnaire la charge du renouvellement de la totalité des ouvrages concédés.

Pour cela, il constitue des provisions qui se sont élevées à 68 126 k€ en 2007, soit - 13% par rapport à 2006.

Origine du financement des ouvrages mis en concession en 2007



Evolution des immobilisations en concession (en k€)



# L'environnement

Le protocole Environnement 2004-2007 a été signé en juin 2004. Un comité de suivi a été mis en place afin d'établir des bilans et étudier les projets à venir.

### Pourcentages de réseaux en techniques discrètes

Le réseau Basse Tension (BT : 230 V) de la concession SIEL a une longueur de 8 437 Km, dont 2 466 Km en souterrain, ce qui représente 29,2 % du linéaire total à fin 2007.

Le réseau Moyenne Tension (MT : 20 000 V) représente 6 223 km, dont 2 082 km en souterrain, ce qui représente 33,5 % du linéaire total à fin 2007.

Sur l'ensemble de la concession SIEL, les réseaux réalisés en souterrain représentent en 2007, toutes zones confondues, 70 % en BT et 97,1 % en MT.

L'avenant n°3 au cahier des charges de concession prévoit respectivement un minimum de 75 et 95 %.

### Suppression des cabines hautes et «points noirs»

Un programme de suppression de cabines hautes a été engagé. Le protocole prévoit la démolition de 20 cabines plus la suppression de celles désaffectées après accord de la commune concernée.

Dans le cadre du comité de suivi, le SIEL a obtenu la dépose de 3 cabines liées à des projets communaux.

Cette démarche de concertation a été actée dans le cadre d'un nouveau protocole 2008/2010 avec la dépose de six cabines par an liées à des projets communaux (3 par ERDF et 3 par le SIEL)

# Le contrôle de la Concession

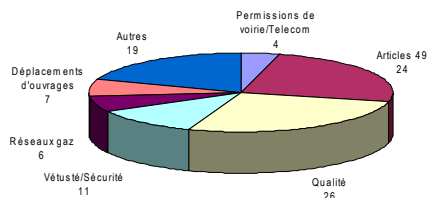
Le contrôle permet de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession.

Il s'appuie sur trois grands principes :

- un contrôle en continu avec le traitement de cas particuliers spécifiques, émanant des collectivités locales ou des usagers.
- un contrôle périodique annuel avec l'appui technique d'experts et la rédaction d'un rapport.
- un contrôle sur site dans les locaux des différentes agences des concessionnaires, sur des sujets récurrents émanant du contrôle continu.

Pour l'année 2007, 97 dossiers ont été traités dans différents thèmes, comme indiqué dans le schéma ci-dessous.

Répartition des affaires traitées en 2007



## L'ouverture du marché de l'énergie au coeur des préoccupations

L'ouverture totale du marché de fourniture d'énergie à tous les usagers a débuté au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Les nombreux débats et discussions liés au maintien des tarifs réglementés de fourniture d'électricité et de gaz ont marqué considérablement cette année.

Le 11 décembre 2007, l'Assemblée Nationale a instauré la réversibilité totale pour les ménages, en leur donnant la possibilité de revenir éventuellement aux tarifs réglementés.

En juillet 2007, le SIEL a diffusé par l'intermédiaire du journal La Tribune Le Progrès 108 000 exemplaires du guide «Bien acheter son électricité et son gaz», document élaboré en collaboration avec la FNCCR\*. Ce guide accompagne le consommateur au quotidien. Il présente

## Article 49

L' Article 49 est un avis de construction ou de modification de canalisation électrique :

Tout projet de travaux relatifs au réseau de distribution public doit ainsi, préalablement à son exécution, faire l'objet d'une approbation par le SIEL , le Maire et les administrations concernées.

de manière simple les modalités de l'ouverture des marchés de l'énergie qui peuvent paraître complexes.

L'objectif est aussi d'inciter tout chacun à la prudence, d'aiguiser la vigilance face aux propositions variées des fournisseurs et à leurs sollicitations commerciales. Il rappelle ainsi quelques règles en matière de démarchage et de vente à distance.



## Vu du Siel

*Le SIEL a lancé une enquête en 2008 afin d'établir un premier bilan sur les conséquences de l'ouverture du marché auprès des consommateurs.*

*Travail en coordination ERDF-SIEL sur des sujets d'actualité liés à l'ouverture du marché des énergies (procédure branchements, mises en service...) et à l'environnement (protocole triennal)*

*ERDF s'investit dans le suivi patrimonial des concessionnaires mais les résultats ne sont pas encore ceux attendus.*

*Une Foire Aux Questions dynamique  
Le service contrôle a répondu à près de 70 sollicitations d'internautes depuis le site Internet du SIEL.*

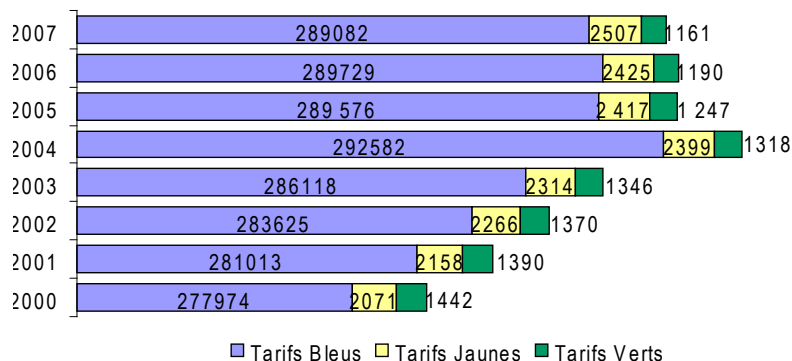
# Le service aux abonnés

## Evolution des ventes sur la concession

Pour les clients qui n'ont pas fait valoir leur éligibilité, à chaque plage de puissance délivrée correspond une tarification de l'utilisation de l'énergie électrique.

Les 292 750 clients du réseau ont consommé 2 367 GWh, représentant 107 millions d'€ d'énergie vendue, et 75 millions d'€ de recettes d'acheminement.

Evolution du nombre de clients aux tarifs réglementés



Le seuil d'énergie consommée par type de tarif :

Bleu : 1 301 GWh, Jaune : 268 GWh, Vert : 798 GWh

### Eligibilité

Depuis le 1er juillet 2007, les clients particuliers peuvent choisir librement leur fournisseur d'électricité. On dit alors qu'ils sont éligibles, au même titre que les entreprises et les collectivités locales qui en ont eu la possibilité dès 2004.

Pour les clients ayant fait valoir leur éligibilité (contrats spécifiques avec leurs fournisseurs), il n'y a plus de référence aux tarifs régulés bleus, jaunes et verts.

Nombre de clients sur le territoire de la concession en 2007 :

11 801, dont :  
11 682 clients BT (tarifs C4/C5),  
119 clients HTA (tarifs C1/C2/C3).

## La concession "électrique" 2007 en chiffres

**324**

communes  
représentant  
environ 550 000  
habitants.

**292 750**

abonnés au tarif  
régulé.

**11 801**

abonnés ayant  
fait valoir leur  
éligibilité.

**14 660**

km de lignes  
électriques.

**8 646**

postes de  
transformation  
MT/BT (Moyenne  
Tension/Basse Tension).

	2004	2005	2006	2007
Clients	2 492	7 415	10 017	11 801
Recettes d'acheminement (€)	10 917 087	10 950 509	12 758 510	13 981 541
Consommation (kWh)	631 220 562	741 521 820	776 908 583	830 503 904

## Les actions de solidarité

### FSL

Le Fonds de Solidarité au Logement (FSL) permet d'apporter une aide financière selon la situation du ménage en cas d'impayés de la facture d'énergie.

**En 2007, 1 419 ménages ont été aidés, contre 2 943 en 2006.**

Au total, l'aide financière apportée par EDF et GDF s'élève à 8 % du budget global du FLU 2006

### SMI

Le "Service Minimum à 1 KVA" remplace la coupure pour non paiement en cas d'absence du client lors de la visite à son domicile.

**1 052 clients ont bénéficié du SMI sur le Centre Loire et 1 500 sur le Centre Vienne Pays de Rhône.**

### TPN

Destiné aux personnes à faible revenu, le Tarif Première Nécessité (TPN) se traduit par une réduction de la facture d'électricité. En fonction de la composition du foyer, la réduction accordée varie entre 30 et 50 % (dans la limite de 100 kWh par mois).

**2 699 clients ont été bénéficiaires du TPN sur la concession.**

## La qualité de fourniture

### La qualité de la tension

La tension délivrée chez un usager est théoriquement de 230 V avec une tolérance réglementaire de + 6% (243 V) à - 10 % (207 V).

### La continuité de la fourniture

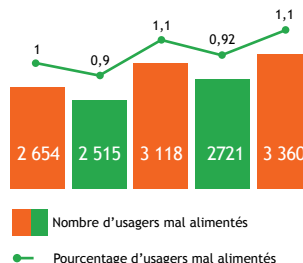
On observe un maximum de perturbations sur les mois de janvier, mai, juin, juillet et décembre. Ces pointes peuvent être en partie imputées aux conditions météorologiques : épisode neigeux du 23/01, orages de mai à juillet et grand vent en décembre.

On note également une importante proportion d'incidents dont la cause est inconnue ou non recherchée.

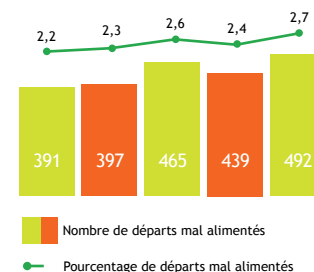
### Critère B

Il s'agit du temps moyen de coupure par usager sur la concession (incidents + travaux).

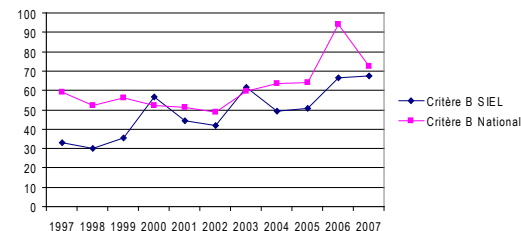
**3 360 usagers mal alimentés en 2007, soit +23 % par rapport à 2006.**



**492 départs mal alimentés en 2007, soit + 12 % par rapport à 2006.**

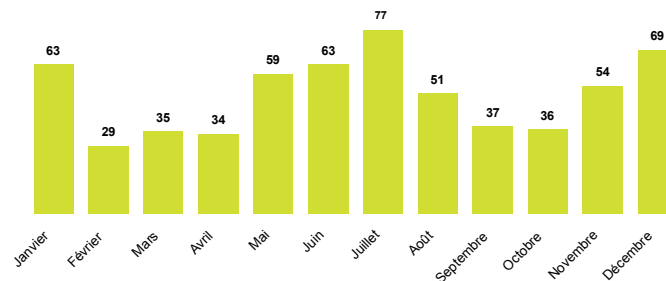


*En 2007, le temps moyen de coupure par usager sur la concession (incidents + travaux) a été de 67,3 minutes.*



*Cette augmentation est inverse à la baisse constatée au niveau national.*

Répartition mensuelle des incidents sur le réseau Basse Tension en 2007





**Syndicat Intercommunal d'Energies  
du département de la Loire**

5 rue Charles de Gaulle  
42021 Saint-Etienne Cedex 1  
tél. 04 77 43 89 00  
fax. 04 77 43 89 13  
siel@siel42.fr

**[www.siel42.fr](http://www.siel42.fr)**

**Pour tout complément  
d'information vous pouvez  
contacter :**

**Gilbert VASSELON**  
Responsable du Service  
Contrôle des Concessions  
Tél. 04 77 43 89 09



## Qu'est-ce que le Siel ?

Le SIEL, Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire, regroupe 326 communes, 36 structures intercommunales et le Conseil Général.

Le Syndicat est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, dont il confie la gestion, respectivement à ERDF et GRDF, dans les conditions fixées par deux contrats de concession signés avec ces entreprises.

Le SIEL finance et réalise les travaux d'extension des collectivités, de renforcement des communes rurales et de dissimulation des réseaux électriques.

Globalement, le SIEL engage environ 29 millions d'euros de travaux d'investissement chaque année, ce qui génère plus de 320 emplois directs.